

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jedis

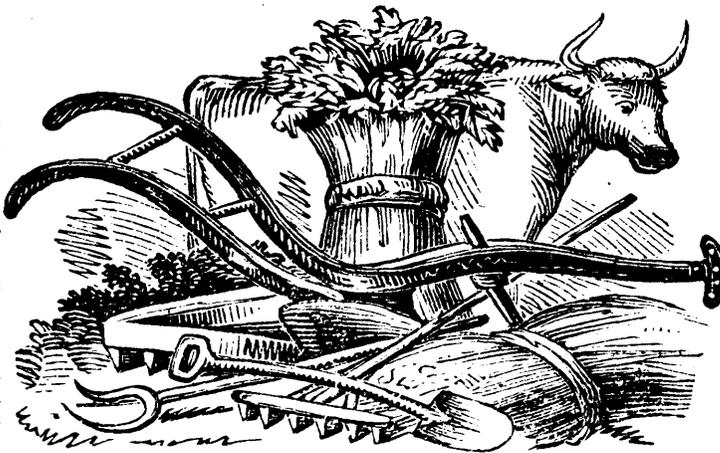
Editeur-Propriétaire

**FIRMIN H. PROULX**

A qui toutes lettres concernant l'administration de la *Gazette* et les demandes pour abonnement devront être adressées *franco*.

L'abonnement est de \$1 par an, payable d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

L'avis de discontinuation doit être donné *par écrit* à ce Bureau un mois d'avance. Les arrérages devront avoir été payés, sans quoi l'abonnement sera censé continuer, malgré le refus de la *Gazette*.



Rédacteur

**J. D. SCHMOUTH**

Toutes lettres, correspondances, concernant la Rédaction, devront être directement adressées au Rédacteur.

ANNONCES :

1ère insertion, 10 cts. la ligne ; 2me insertion, etc. 3 cts. par ligne.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Que ceux qui désirent s'adresser aux cultivateurs annoncent dans notre *Gazette agricole*.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

## SOMMAIRE :

- Causerie agricole* : Nourrir économiquement le bétail.  
*Revue de la Semaine* : Allocution de Notre Saint-Père le Pape en réponse à une adresse présentée par le Général Kanzler. — L'éréseution de l'Eglise en Allemagne ; Bismarck et Lord Russell. — Troubles à la Colombie anglaise.  
*Sujets divers* : Des grains considérés comme semence. — L'enseignement horticole dans les villes et les campagnes. — Les germes de l'orge et le houblon brassé comme engrais. — L'huile de pétrole.  
*Petite chronique* : Avis aux mères ; danger de l'emploi du *sirap calmani* et du *trésor des nourrices*. — L'hiver de 1874. — L'industrie à St. Jean d'Iberville. — Manufacture de sucre de betterave. — M. Victore Hudon et l'émigration ; manufacture de coton.  
*Recettes* : Moyen pour extraire les balles d'avoine des yeux d'un bœuf. — Colle forte utile.

## CAUSERIE AGRICOLE

NOURRIR ÉCONOMIQUEMENT LE BÉTAIL

(Suite.)

L'économie dans l'alimentation du bétail est nécessaire en tout temps, dans les années d'abondance aussi bien que dans les années de disette. Lorsque les fourrages sont abondants, l'économie bien comprise permet à l'éleveur de nourrir un bien plus grand nombre d'animaux ; or, on sait que, dans la plupart des situations agricoles, des étables bien pleines constituent la meilleure richesse de la ferme.

Mais c'est surtout dans les temps de disette que le manque d'économie et l'ignorance des moyens qui permettent de nourrir économiquement le bétail ont les résultats les plus déplorable. Dans ces circonstances difficiles, on n'a d'ordinaire qu'à choisir entre laisser mourir son bétail de misère ou le vendre à vil prix ; les praticiens les plus prudents

adoptent, sans hésiter, ce dernier moyen et il n'y a que les imprévoyants, ceux qui ne prennent pas la peine de se rendre compte de leur situation, qui choisissent le premier.

Il est vrai qu'il vaut mieux vendre ses bestiaux à vil prix que les laisser mourir de faim ; mais il n'en est pas moins vrai non plus que cette vente est une véritable perte pour la culture ; car toute diminution dans le nombre de nos animaux amène nécessairement une réduction dans les bénéfices et une diminution sensible dans les engrais ; et l'on sait que sans engrais il est impossible de cultiver avantageusement la terre. Puis, plus tard, lorsqu'on veut repeupler les étables, le repeuplement est très-lent et le cultivateur n'y arrive qu'en s'imposant de lourds sacrifices.

Il serait donc incomparablement plus avantageux d'adopter quelque moyen pratique de nourrir économiquement les animaux, moyen qui permettrait de diminuer les dépenses d'aliments et de conserver tous les bestiaux nécessaires à la production du travail et de l'engrais. Nous avouons que le problème n'est pas sans difficulté, cependant sa solution est possible.

Le point de départ du moyen que nous allons proposer est la théorie des équivalents nutritifs. Cette théorie fait connaître combien il faut d'un certain aliment pour remplacer une quantité donnée d'un autre aliment pour la nourriture du bétail. Ainsi, elle nous dit, que telle quantité de paille, d'avoine, de patates, nourrira aussi bien que telle quantité de foin. La théorie des équivalents nutritifs n'est pas toujours d'une exactitude parfaite, et il serait peu sage de lui accorder une confiance illimitée ; cependant elle ne cesse pas que d'être fort utile lorsqu'on n'en abuse pas.

Voici un tableau que nous empruntons à l'un de nos meilleurs agriculteurs pratiques :

10 lbs. de bon foin	vallent	5 lbs d'avoine
" " " "	"	4½ " d'orge
" " " "	"	4½ " de sarrasin
" " " "	"	3½ " de blé d'Inde

10 lbs. de bon foin vailent	3½	" de fèverole
" " " "	3½	" de pois (grains)
" " " "	3½	" de vesces (grains)
" " " "	3½	" de lentilles (grains)
" " " "	5	" de pain de lin
" " " "	10	" de trèfle sec
" " " "	20	" de patates
" " " "	27	" de carottes
" " " "	33	" de betteraves
" " " "	40	" de pailles diverses
" " " "	50	" de navets
" " " "	50	" de choux
" " " "	9	" de lentilles (fourrages)
" " " "	9	" de vesces (fourrages)

Au moyen de ces équivalents, on peut varier l'alimentation, introduire des substances nouvelles d'une valeur commerciale peu élevée proportionnellement à leurs propriétés alimentaires, diminuer ou même enlever complètement celles dont le prix de vente est le plus fort et arriver à composer une alimentation très-recherchée des animaux, très-économique et en même temps très-nourrissante.

D'après nos auteurs agricoles les plus expérimentés, il faut 8 lbs. de bon foin ou leur équivalent pour l'entretien d'une bête pesant 600 lbs. vivante et qui ne travaille pas ou ne donne pas de lait. D'autres agronomes portent la ration d'entretien d'un animal à 2 par cent de son poids vivant, ce qui, pour une bête de 600 lbs. ferait 12 lbs. de foin, et à 3 pour cent la ration d'une bête qui travaille ou donne du lait, ce qui porterait la ration à 18 lbs. Il peut se faire, et il est même plus que probable que ces calculs ne seraient pas absolument exacts si l'on ne nourrissait qu'une seule tête de bétail; mais ils sont parfaitement sûrs pour 10 ou un plus grand nombre d'animaux. Quant à nous, nous recommandons surtout les dernières proportions.

Supposons maintenant que le foin est rare et cher et que son prix est de \$20.00 le cent bottes, comme cela arrive dans les années de disette, il ne sera pas difficile de n'employer qu'une petite quantité de foin et de nourrir ses bestiaux avec des substances d'un prix peu élevé. Le cultivateur pourra alors former des rations très-économiques, et afin de pouvoir l'aider nous allons lui faire connaître quelques formules qu'il lui sera facile de modifier suivant qu'il lui conviendra.

Les formules suivantes sont applicables à des bêtes pesant vivantes environ 600 lbs.

#### Première formule.

3 lbs de foin à \$20 le cent bottes.....	\$0.04
5 lbs de paille à \$4.00 le cent bottes.....	0.02
2 lbs de pain de lin à 2 centins la livre.....	0.04
8 lbs de patates à \$0.30 le minot.....	0.04

Total.....0.14

Si la ration avait été donnée exclusivement en foin, elle aurait coûté 16 centins par tête ou \$3.20 pour 20 bêtes, tandis que d'après la formule précédente, elle ne coûte que 14 centins ou \$2.80 pour 20 bêtes.

#### Deuxième formule.

2 lbs de foin à \$20 le cent bottes.....	\$0.01½
4 lbs de paille à \$4 le cent bottes.....	0.01½
4 lbs de balle ou autres analogues.....	0.01½
8 lbs de navets ou betteraves à 20 centins le minot	0.02½
1½ lbs de pain de lin à 2 centins la livre.....	0.03

Total.....\$0.11

Ici l'économie est de 5 centins par ration ou \$1.00 par jour sur 20 têtes de bétail.

#### Troisième formule.

3 lbs de foin à \$20 le cent bottes.....	\$0.04
4 lbs de paille à \$4 le cent bottes.....	0.01 1/3
4 lbs de racines à 20 centins le minot..	0.01 1/3
1½ lbs de blé d'Inde ou orge concassés à 60 centins le minot.....	0.01 2/3
1 lb de pain de lin à 2 centins la livre..	0.02

Total.....\$0.10 1/3

#### Quatrième formule

2 lbs de foin à \$20 le cent bottes.....	\$0.02 2/3
8 lbs de paille à \$1 le cent bottes.....	0.02 2/3
2 lbs de sarrasin ou orge concassées à \$0.60.....	0.02 2/3
1 lb de pain de lin à 2 centins.....	0.02

Total.....\$0.10

Chacun pourra modifier ces formules suivant qu'il le trouvera convenable; néanmoins, dans ces modifications, on devra tenir compte des exigences des animaux que l'on nourrit. Chez tous les animaux et particulièrement chez les ruminants, la digestion ne s'opère facilement que lorsque l'estomac est suffisamment rempli; par conséquent, dans chaque formule, il faudra faire entrer une quantité de paille et de foin capable de lester convenablement l'appareil digestif. Remarquons bien que les bêtes à cornes, par exemple, sont aussi mal nourries avec du grain seul que si on ne leur donnait que de la paille.

En multipliant les totaux des quatre formules précédentes, par les 200 jours qui forment à peu près notre saison d'hiver, nous trouvons que l'hivernement d'une vache, d'après la première formule coûterait \$28, d'après la seconde \$22, d'après la troisième \$20.66 et d'après la quatrième \$20. Ces prix sont très-élevés, si élevés même que s'il fallait les adopter comme moyenne l'agriculture deviendrait l'industrie la plus ruineuse qu'il y eût au monde. Mais, rappelons-nous que les formules données plus haut et les prix alloués aux diverses substances énumérées sont ceux des années de disette où le foin se vend jusqu'à \$20 le cent. Il en serait tout autrement dans les années d'abondance; quand le prix du foin ne dépasse pas \$5 à \$6 le cent comme nous le voyons assez souvent dans nos localités. Alors les dépenses d'hivernement au lieu d'être de \$20, de \$22 et même de \$28 ne seraient plus que de \$7 à \$8 pour nos 200 jours d'hiver.

En outre, il est important d'observer que ces sommes ne sont pas déboursées en entier; car le cultivateur n'a pas à acheter le foin, la paille, les racines, les fourrages divers, etc, et par conséquent il n'est pas juste de les porter à leur prix réel de vente. Lorsque les récoltes manquent ces divers aliments sont en très-petite quantité et on ne leur substitue d'autres matières que pour les faire durer plus longtemps et permettre au cultivateur de bien nourrir ses bestiaux sans qu'il soit obligé d'acheter des fourrages aux prix si extraordinairement élevés du marché. Il n'y a à peu près que le pain de lin qu'il soit nécessaire de prendre sur les marchés et comme il n'entre dans l'alimentation que pour une faible proportion les déboursés réels sont nécessairement très-faibles.

Puis faisons encore une autre remarque: Ces mélanges de fourrages sont consommés avec beaucoup plus d'avidité que les mêmes fourrages distribués seuls; mais les mélanges ne se font bien que si les fourrages sont hachés, il serait

donc désirable, pour compléter l'alimentation économique que nous recommandons, de se pourvoir d'un bon hachepaille, de hacher tous les fourrages longs, de les mélanger ensemble aussi intimement que possible et même d'y ajouter les balles et tous les autres débris des battages, les grains moulus grossièrement, le pain de lin délayé dans l'eau et les racines coupées. Le tout est humecté suffisamment et bien brassé, puis distribué aux bestiaux en deux ou trois repas.

Ce système d'alimentation est excellent et nous désirons que tous les cultivateurs l'adoptent, non-seulement dans les mauvaises années, mais encore dans les années d'abondance, car l'économie est partout à sa place.

## REVUE DE LA SEMAINE

Nous publions aujourd'hui une nouvelle allocution du Saint-Père, et cela avec d'autant plus de plaisir qu'elle contient de bien précieuses remarques sur les zouaves pontificaux dont la Province de Québec a fourni un bon nombre.

Les catholiques du monde entier attendent avec anxiété l'heure marquée pour la délivrance de Rome et du Vénéré Pie IX ; l'attente est longue sans doute, le règne des méchants se prolonge outre mesure ; mais ne nous laissons pas aller au découragement et puisons dans les paroles du Souverain Pontife l'espérance dans un meilleur avenir. Pie IX le persécuté, le prisonnier de l'impiété piémontaise, espère toujours en essayant par ses prières de fléchir la colère de Dieu. Pourquoi n'espérerions-nous pas comme lui ? en continuant de prier pour la délivrance de l'Eglise.

Le discours du Saint-Père a été prononcé en réponse à une magnifique adresse présentée par le Général Kanzler. Nous ne pouvons reproduire cette adresse, mais on pourra juger de sa teneur par les paroles de Pie IX. Les voici telles que nous les trouvons dans les publications européennes :

" Dieu veuille, monsieur le général, agréer les vœux que vous m'avez exprimés au nom de tous ces braves officiers ; car ces vœux sont, pour ainsi dire, la moelle de la félicité : cette félicité n'est sans doute pas dans sa plénitude, mais elle est telle qu'elle nous console, en quelque manière, de l'ennui et du dégoût produits en nous par les contradictions, les obscénités et les nombreux maux qui inondent la période de temps que nous traversons.

" Vous paraissez de nouveau devant moi, et cette fois sans avoir l'épée au côté et sans les autres marques distinctives des militaires, qui sont l'ornement de la force des hommes qui sont appelés à maintenir l'ordre et à sauvegarder la paix des Etats. Le motif en est évident, et tout le monde le connaît : vous venez désarmés devant moi, parce qu'une puissance plus forte (je ne dis pas juste, mais plus forte) vous a arraché les armes des mains ; mais elle n'a pu vous enlever l'honneur, ni souiller la fidélité qui vous lie toujours à ce Saint-Siège.

" Un général faisant partie d'une grande armée qui fit beaucoup parler d'elle, ces dernières années, par ses victoires, dut payer le tribut auquel sont soumis les vainqueurs eux-mêmes. Frappé d'une balle, il tomba par terre ; mais avant de rendre le dernier soupir, il recueillit toutes ses forces et rejeta son épée en arrière, afin qu'elle fut ramassée par ses compagnons d'armes et qu'elle ne tombât pas entre les mains de l'ennemi.

" L'armée à laquelle appartient le défunt était une armée étrangère ; et c'est à l'aide de cette armée étrangère que l'Italie put s'émanciper ; elle a, d'ailleurs, tiré un très-mauvais parti de la victoire obtenue par de telles armes.

" Mais pour revenir à notre sujet, je veux dire que, accablés par une force immensément supérieure, vous ne pûtes pas conserver vos armes, ni les remettre entre les mains de vos compagnons, parce qu'elles vous furent enlevées avec peu de générosité. Mais personne ne pouvait vous ravir ni l'honneur, ni la fidélité envers celui que vous deviez reconnaître et que vous aviez reconnu pour votre souverain.

" Je ne puis que vous exhorter à persévérer tous dans cette voie de constance et de fidélité, où vous vous êtes glorieusement engagés ; et à conserver vos sentiments de dévouement au Vicaire de Jésus-Christ, qui vous font tant d'honneur aux yeux du monde entier.

" Je comprends qu'on s'ennuie de voir que cet état de chose se prolonge. Tous les esprits ne sont pas doués de la patience indispensable pour les événements actuels. Plusieurs demandent avec anxiété : Comment finira l'état présent ? Quelle sera l'issue de cet horrible spectacle auquel nous assistons depuis longtemps, pour notre châtement ?

" Je ne le sais pas. Les Hébreux errant dans le désert y passèrent bien quarante années. (*Signes de consternation.*) Mais nous ne nous trouvons pas dans le même cas. (*Marques de vives allégresses.*)

" Les Hébreux se plaignaient aussi ; et comme leurs plaintes injustes et importunes déplaisaient à Dieu, le Seigneur prolongeait le pèlerinage et renouvelait ses châtements.

" Courage donc ! Si le courage est nécessaire sur le champ de bataille, il est indispensable au milieu des événements de la vie humaine, surtout lorsque celle-ci est signalée par d'étranges et douloureuses vicissitudes.

" Pendant leur voyage, les Hébreux avaient pour leur indiquer le chemin une colonne de feu, durant la nuit ; et une nuée, durant le jour. Quant à nous, nous avons, pour nous montrer la voie que doit parcourir le chrétien, la foi vive qui illumine comme une colonne de feu ; nous avons aussi la nuée représentée par les ministres de Dieu et par les âmes justes, afin qu'aucun de nous ne s'approche de l'obscurité et des ténèbres morales. Car ceux qui ont le malheur d'y poser le pied ne trouvent plus la voie qui conduit sur le droit sentier.

" Après leur long pèlerinage, les Hébreux purent se reposer sur la rive opposée de la mer Rouge et chanter avec Moïse l'hymne de remerciement au Seigneur : *Cantemus Domino, gloriosè enim magnificatus est, equum et ascensorem projecit in mare.* De même, si nous savons nous maintenir constants dans la foi et éloignés des périls qui la menacent, nous aurons dans la suite, moyennant le secours divin, le grand bonheur de sortir du labyrinthe qui nous enveloppe, et de respirer enfin un air pur des miasmes pestilentiels de l'impiété. Nous entonnerons aussi alors l'hymne d'actions de grâces à Dieu, pour nous remercier de nous avoir délivrés de tant de maux et de nous avoir enfin permis de nous reposer en toute tranquillité, non pas dans le désert, mais sur la terre de la sécurité.

" Recevez maintenant la bénédiction de Dieu, comme prélude de cette tranquillité future.

" Je bénis les généraux et vous tous qui formez autour de moi une si glorieuse couronne. Que cette bénédiction raffermisse en vous l'esprit de constance et de fermeté dans les résolutions que vous avez si louablement embrassées et qui forment le sujet de l'admiration de ceux qui connaissent et voient votre contenance.

" Que le premier fruit de cette bénédiction soit la constance ; et le second la paix du cœur, digne récompense de celui qui a la conscience d'avoir fidèlement accompli son devoir. En même temps que vos personnes, je bénis vos af-

fares, vos intérêts, vos familles, vos parents et tous ceux qui vous appartiennent, afin que, munis de la bénédiction de Dieu, nous puissions tous attendre avec confiance le jour de ses miséricordes. Que cette bénédiction vous accompagne jusqu'à l'heure de la mort, afin que vous soyez trouvés dignes de chanter les louanges de Dieu durant toute l'éternité."

— L'horizon politique s'assombrit en Prusse, le gouvernement de l'empereur Guillaume commence à ressentir les effets des coups qu'il a portés à l'église catholique. Afin de s'attirer les bonnes grâces des sociétés secrètes et en même temps de poursuivre la série de ses succès, le cabinet prussien a traité les catholiques de l'Allemagne avec une excessive rigueur, il a chassé les communautés religieuses, mis à l'amende et même jeté en prison les prêtres et les évêques catholiques. Bismarck triomphait partout et déjà se croyait sûr de l'omnipotence dans le domaine religieux, aussi bien que dans le domaine civil.

Cependant la Providence vient de faire arriver un grand avertissement au chancelier prussien et lui montrer que l'œuvre des impies est une œuvre sans base solide. Cet avertissement lui a été donné par le résultat des élections. En tiendra-t-il compte ? c'est ce que nous ignorons ; mais nous savons qu'il en a été fort irrité.

" L'empereur même, nous dit un correspondant, secoue la tête à l'aspect de tous ces socialistes et communards qui ont surgi subitement comme des champignons. Dans les hautes sphères qui l'entourent il ne manque pas de personnes qui lui exposeront qu'une politique anti-religieuse ne peut que hâter le travail dissolvant de la démagogie....."

Bismarck est plus ardent que son impérial maître et il ne se laissera pas abattre par les frayeurs qui troublent le cerveau de l'empereur Guillaume ; sa haine contre le catholicisme pourrait même être augmentée par les échecs qu'il a subis pendant les élections ; mais qu'il sache que le terrain tremble partout sous ses pas, et que la Providence pourrait bien se charger d'accomplir seule ce que les gouvernements catholiques n'ont ni le pouvoir ni le vouloir d'exécuter : c'est-à-dire punir l'infâme.

En attendant que le jour de la rétribution arrive, l'Angleterre vient de donner, par la bouche de l'un de ses premiers hommes d'Etat, son approbation aux persécutions bismarckiennes, et de présenter ainsi au monde entier, l'exemple du fanatisme religieux le plus étroit.

Un homme bien connu pour ses opinions libérales en matière politique, Lord Russell a convoqué un grand meeting à Londres, dans le but de faire connaître à la Prusse les sentiments amicaux du peuple anglais à son égard. Par des circonstances qui nous sont inconnues, Lord Russell n'a pu assister à ce meeting ; mais il a tenu à donner un témoignage public en faveur du gouvernement allemand et il a publié la lettre suivante :

" Les mêmes principes qui m'ont fait demander la liberté et l'égalité pour les catholiques romains, pour les dissidents protestants et pour les juifs m'obligent à protester contre une conspiration dont le but est de mettre l'Allemagne dans des chaînes que l'on croira éternelles. Je m'empresse de déclarer, avec tous les amis de la liberté, et, j'en suis sûr, avec la grande majorité de la nation anglaise, que je ne pourrais plus m'appeler un ami de la liberté civile et religieuse, si je ne proclamais pas ma sympathie pour l'empereur d'Allemagne dans la noble lutte où il est engagé. Nous n'avons rien à voir dans les lois allemandes : elles peuvent être dures ; nous ne pouvons que laisser les Alle-

mands décider pour eux comme nous avons décidé pour nous. Dans tous les cas, nous en savons assez pour voir que la cause de l'empereur d'Allemagne est la cause de la liberté, et que la cause du Pape est la cause de l'esclavage."

Voilà donc où conduit le fanatisme religieux, Lord Russell, le grand libéral politique anglais, sympathise avec l'empereur Guillaume le persécuteur des catholiques, l'ennemi déclaré de la liberté de conscience. Pauvre esprit étroit qui ne voit rien au delà de sa haine contre les catholiques et contre leur Chef.

" Un correspondant, après avoir commenté cette fameuse lettre de Lord Russell, ajoute : " Lord Russell se dit et se croit très-sincèrement le plus grand libéral des trois royaumes, et il rappelle toujours qu'il a été un des premiers champions de l'émancipation des catholiques. C'est vrai, mais cela ne l'a pas empêché, quand le Pape voulut reconstituer le hiérarchie catholique en Angleterre, de remettre le feu à toutes les vieilles passions protestantes du temps d'Elisabeth et de faire voter des lois pénales contre les nouveaux évêques. Notez bien que ni l'Eglise ni le Pape ne demandaient rien à l'Etat ; que les évêques reprenaient simplement des titres mais non des églises, ni des traitements, ni quoi que ce soit ; qu'ils s'organisaient pacifiquement comme aurait pu le faire toute autre société et sans porter aucune atteinte aux lois du pays. En un mot c'était la réalisation de l'Eglise libre dans l'Etat libre....."

Si, fidèle à ses principes libéraux, Lord Russell s'était abstenu d'une pareille glorification de la force, le véritable libéralisme lui aurait été plus reconnaissant de son silence que de sa lettre intempestive et inutile.

En dépit des affirmations de Lord Russell, il paraît que le peuple anglais ne partage pas unanimement les sympathies du grand libéral anglais à l'égard de l'Allemagne. En effet, le duc de Norfolk va présider un meeting opposé à celui de Lord Russell, et dont le but est de démontrer que ce dernier, en parlant au nom du peuple anglais, abuse étrangement du nom de son pays, lequel ne lui a donné aucun mandat, aucune autorisation pour présenter ses sympathies à l'Allemagne et ses insultes gratuites à la papauté et aux catholiques du monde.

— La Confédération canadienne serait-elle menacée de dissolution complète ? Nous ne savons ce que l'avenir nous réserve ; néanmoins les points noirs se multiplient tellement dans notre ciel politique que nous sommes parfaitement justifiables de faire cette question.

Nous avons déjà les Ecoles du Nouveau-Brunswick, les affaires de Manitoba ; mais ce n'était pas assez ; il fallait encore que la Colombie Anglaise vint nous apporter son contingent de troubles et de malaise.

Voici à ce sujet quelques détails que nous empruntons au *Nouveau Monde* :

" Une dépêche de Victoria nous apprend que la séance de samedi soir à l'Assemblée Législative de la Colombie Anglaise, a été troublée par une scène de violence telle que les annales parlementaires en offrent peu d'exemples.

" Au moment où le ministère insistait sur l'altération des termes d'entrée de la province dans la Confédération, une foule s'élevant à un millier de personnes, envahit la salle des séances et demanda que la question fut soumise à l'approbation du peuple.

" Le ministère s'y refusa, alors la populace s'élança dans la Chambre et mit fin à la séance.

" Comme on peut se l'imaginer, l'excitation est à son comble, et le peuple menace de se séparer de la Confédération.

“ A deux heures, lundi, on devait se rendre en foule à l'Assemblée et demander la dissolution des Chambres.

“ Hier, à la séance du Parlement d'Ontario, un député a demandé au gouvernement, s'il avait été informé de ces troubles, et le ministère a répondu, par l'organe du procureur-général, qu'il n'avait reçu aucune information officielle.

“ A la distance où nous nous trouvons du théâtre de ces violences, il est difficile pour nous d'en prévoir l'issue.

“ Toutefois, des actes de cette sorte sont excessivement étranges et ne sauraient être excusés. ”

### Des grains considérés comme semence

Une des principales occupations actuelles du cultivateur doit être le choix des graines qu'il va confier à la terre. Nous l'engageons vivement à avoir égard aux renseignements que nous lui avons donnés en plusieurs occasions; et, pour lui faciliter les moyens de trier dans un sac les grains les plus propices pour constituer une belle semence, nous allons lui rappeler le procédé que suivaient nos pères à l'époque où les trieurs mécaniques n'étaient pas connus, ce qui ne les empêchait pas d'obtenir des récoltes deux ou trois fois plus abondantes que celles que de nos jours nous faisons produire à la terre. Ce procédé, que l'on appelle le *jet à la roue*, consiste à projeter, au moyen d'une pelle en bois, le grain par petites quantités, et à relever le plus lourd, qui se trouve le plus éloigné de l'ouvrier, qui par ce travail fait les fonctions du meilleur trieur que nous connaissons; mais il faut qu'au préalable les opérations du tarare et du crible aient enlevé du grain toutes les semences hétérogènes. Puis, si le cultivateur veut comparer les produits de cette semence avec ceux obtenus par une semence provenant d'un trieur, qu'il sème alternativement quelques parcelles d'un même champ avec ses deux semences. Il lui sera facile de reconnaître à l'œil, pendant la végétation, la nature de chacune d'elles, et, après la récolte, il constatera un rendement plus fort et un grain ayant plus de main pour la semence choisie par le jet à la roue.

Il nous reste à indiquer la méthode à suivre pour obtenir directement de la culture non-seulement une graine parfaite, mais une semence améliorée.

Une terre cultivée avec soin, d'une nature propice à la plante qu'on veut élever, est indispensable pour la production d'une belle semence. Il est urgent que les fonctions d'assimilation propres aux racines s'opèrent au sein de l'abondance, soit que les plantes appartiennent aux espèces dont toute la période végétative s'accomplit dans la même année, soit qu'elles appartiennent aux espèces bisannuelles: les premières pour rapporter une graine dense et bien conformée, les secondes pour que les fruits destinés à devenir porte-graines soient parfaitement constitués et chargés de tous les principes nutritifs que bientôt fleurs et graines viendront leur demander.

Nous dirons, à cette occasion, que, si pour ces dernières la sélection faite dans les champs de sujets destinés à devenir porte-graines offre quelque avantage au premier abord, on peut se convaincre par l'expérience que ces sujets, desquels on espérait de belles semences, sont très-souvent ceux-mêmes qui en donnent d'inférieures.

Les cultivateurs sont dans l'habitude de changer leurs semences lorsqu'ils s'aperçoivent qu'elles dégèrent; à cet effet, ils s'en procurent d'une provenance éloignée de la contrée qu'ils habitent. Se sont-ils rendu compte du phénomène qui causait la dégénérescence de leurs graines? Nous ne le pensons pas. Un raisonnement bien simple leur aurait démontré que cet effet n'était que le résultat d'une culture mal entendue, car toutes les plantes que nous cultivons se trouvent à l'état sauvage dans la nature, et elles ne doivent leur amélioration qu'aux soins intelligents dont elles ont été l'objet.

Que le cultivateur crée dans son exploitation une sole spécialement affectée à la production de ses semences; qu'il apporte toute son intelligence au travail de cette parcelle pour en faire une terre neuve, riche en humus et sels, reconnus nécessaires aux plantes qu'il y élèvera, et il sera certain d'obtenir des graines améliorées, qui lui donneront des plantes robustes. Les racines sachant choisir dans la terre les substances les plus appropriées à

l'organisation spéciale des plantes qu'elles ont mission de nourrir, il ne s'agit que de mettre ces substances à leur portée. Deux moyens s'offrent au cultivateur: 1o. fumer la planche à laquelle il demandera des betteraves porte-graines avec le fumier provenant de la consommation de ces racines, et ainsi des autres plantes; 2o. fumer avec le fumier d'étable, en y ajoutant quelques bons engrais du commerce contenant les sels nécessaires à une riche fructification.

Le cultivateur a été obligé de devenir industriel alors qu'il a reconnu l'avantage qu'il avait à faire lui-même du sucre ou de l'alcool avec une partie de ses récoltes; il a dû se faire mécanicien pour surveiller et entretenir sa machinerie industrielle, puis pour employer les instruments agricoles perfectionnés; aujourd'hui il a un pas de plus à faire, une science de plus à connaître, il faut qu'il se familiarise avec les éléments de la chimie. Et que ce mot ne l'effraye point. Nous ne sommes plus au temps de l'arabesque, les astres n'ont plus rien à faire dans cette science, qui est devenue des moins occultes pour tous, et dont des précis spéciaux à l'agriculture, aussi simples qu'intelligibles, ont été publiés par les chimistes les plus distingués de notre siècle; le cultivateur y trouvera l'analyse des diverses denrées qu'il récolte, et il se convaincra d'une chose, c'est que les céréales, qui contiennent des phosphates de chaux, de magnésie et de potasse, du sulfate, du chlorure, du carbonate et du silicate de potasse, ne sauraient donner une récolte dans une terre qui serait privée de ces sels. Tous ces sels se rencontrent dans le fumier d'étable convenablement entretenu, qu'il faut répandre à raison de 60,000 livres au moins par hectare pour une rotation de trois ans sur une terre en bon état. S'il en était autrement, il faudrait soit augmenter cette quantité, soit ajouter des engrais pulvérulents consciencieusement fabriqués et appropriés à la nature et à l'état des dites terres; car, il ne faut pas se le dissimuler, l'agriculture ne saurait être une industrie profitable sans l'application de fortes fumures et sans l'emploi de bonne semence.—GAUD.

### L'enseignement horticole dans les villes et dans les campagnes

L'horticulture est sans contredit appelée à un avenir brillant, mais pour cela il faut qu'elle procède par voies d'améliorations incessantes. Bien des gens ne se figurent pas que les arbres fruitiers surtout pourraient donner lieu à un revenu très important, à la condition d'obtenir de beaux et de bons fruits qui seraient toujours d'une vente facile. On est péniblement affecté, lorsque l'on parcourt les campagnes, de trouver presque sur tous les points des arbres rabougris, mal taillés, mal conduits et donnant par conséquent un très-faible produit; cependant ils occupent la même place que de bons arbres, et leur plantation a occasionné la même dépense.

Les cultivateurs seraient bien riches s'ils voulaient un peu secouer cette apathie, cette nonchalance qui les prive de bénéfices souvent rémunérateurs. Ils nous diront peut-être que leurs arbres sont mal tenus parce qu'ils ne savent pas mieux faire. Nous leur répondrons: Apprenez, la chose n'est pas difficile, il vous suffit d'avoir un peu de bonne volonté. Mais des professeurs, repliquera-t-on, où faut-il en prendre? Eh mon Dieu! associez-vous, co-tisez-vous, formez des clubs agricoles; tous ces efforts réunis amèneront sans aucun doute d'excellents résultats. Il ne faut pas tout attendre du Gouvernement, qui sera cependant toujours disposé à vous venir en aide. Prenez donc quelque initiative, marchez en avant, et vous verrez disparaître tous les obstacles devant une volonté ferme et constante. Ayez vivement l'intention de vous instruire, et vous en trouverez les moyens non-seulement dans les leçons de professeurs, qui ne vous feront pas défaut, mais encore dans les livres et surtout dans les journaux qui suivent pas à pas les progrès de la science agricole et horticole. *Aide-toi, le ciel t'aidera.* Nous ne saurions répéter trop souvent cet adage si plein de vérité et d'avenir pour ceux qui cherchent sérieusement à le mettre en pratique.

Il est donc important que tous les cultivateurs se mettent au courant des nouveaux systèmes de culture se rapportant aux arbres fruitiers et au jardinage. Il est nécessaire de planter les meilleurs sujets, de les tailler de façon à leur faire produire de beaux et bons fruits, sans les épuiser, et d'opérer par conséquent

à cet effet, des déviations de séve avec intelligence.

Il est fort utile aussi d'acquérir quelques notions de physiologie végétale, car sans cela on est exposé à commettre de très-grossières erreurs. Que dirait-on d'un chirurgien qui ne connaîtrait en aucune manière le mouvement centripète et centrifuge du sang, cette séve et ce cambium humains, et qui professerait la plus grande ignorance au sujet des usages, de l'épaisseur et des rapports des tissus lorsqu'il veut amputer une jambe ou un bras ? Evidemment, malgré une longue et laborieuse pratique, il inspirerait peu de confiance aux gens sérieux, et presque toujours les succès qu'il obtiendrait ne seraient dûs qu'au hasard.

Un arbre est un être dans lequel a lieu la circulation du sang, représenté par la séve; on y rencontre aussi des tissus qu'il faut par conséquent sérieusement étudier, avant de procéder avec fruit à une opération quelconque.

Il faut donc chercher à créer sur tous les points des moyens convenables pour étudier l'horticulture et l'arboriculture, car les produits provenant de cette branche de l'agriculture procurent non-seulement des bénéfices, mais encore de bien vives jouissances, qui sont, sous tous les rapports, préférables à celles que l'on cherche dans le tourbillon très-agité du monde.

### Les germes de l'orge et le houblon brassé comme engrais

Parmi les engrais qui sont maintenant offerts aux cultivateurs, et qui ont chacun, d'après le dire du vendeur, un mérite particulier, il en est un qui n'a pas encore attiré jusqu'ici l'attention que justifient ses qualités extraordinaires. Ce sont les germes d'orge qui se séparent spontanément lors des manipulations auxquelles on soumet le malte sur le germoir, ou bien que l'on sépare après le maltage, parce qu'ils donnent un mauvais goût à la bière.

Lors du nettoyage d'un germoir d'un brasseur anglais, M. Stael, les ouvriers en jetèrent par hasard les balayures, dont jusque là on ne faisait aucun usage, sur une pièce de patate. Sa végétation fut tellement exceptionnelle qu'elle fixa l'attention, et que l'on se décida à faire des essais directs avec cette matière. On fuma donc quelques parcelles d'un champ de patate avec des germes d'orges, et le reste avec une forte dose de fumier d'étable. Le résultat fut en tout point favorable aux germes d'orge; les patates traitées de cette fumure se distinguèrent par la vigueur des plants, leur bon état de santé et la richesse du rendement.

Les germes d'orge renferment toutes les cendres et tous les sels contenus dans les plantes cultivées, et en outre des substances organiques très-solubles. Ils donnent, par suite, à la terre tout ce dont elle a besoin pour sa fertilité, et comme, par suite de sa ténuité, ils entrent très-vite en décomposition, ils réunissent toutes les conditions demandées à un bon engrais. Leur richesse en azote est, d'après Bousingault, de 4.51 p. 100, soit onze fois aussi forte que celle de l'engrais d'étable.

Les germes d'orge peuvent être employés soit seuls, soit à la formation des composts, et se recommandent, d'après l'expérience d'un autre brasseur anglais, M. Richardson, d'Haddington, tout particulièrement pour les terres fortes, attendu qu'indépendamment de leur grande vigueur, ils ameublissent la terre.

Ces lignes, que nous lisons dans le *Farmer's Herald*, nous rappellent que nous avons vu chez un brasseur de nos connaissances des choux cabus magnifiques, cultivés sur une fumure formée avec des cônes de houblon ayant servi à la fabrication de la bière. Depuis nombre d'années que ce résidu est employé à cet usage, les têtes de choux se sont toujours fait remarquer par leur ampleur et leur fermeté.—KOLTZ.

### L'huile de pétrole

Comme l'éclairage à l'huile de pétrole offre quelques dangers lorsqu'on ne prend pas de précautions, nous croyons utile de faire connaître une instruction concernant l'emploi des huiles de pétrole destinées à l'éclairage, instruction qui a été publiée par les soins de M. le préfet de police de la Seine.

L'emploi de l'huile de pétrole présentant des dangers, il importe de faire connaître au public les précautions nécessaires pour

les éviter.

L'huile de pétrole convenablement épurée est à peu près incolore. La pinte ne doit pas peser moins de 1 livre et 12 onces. Elle ne prend pas feu immédiatement par le contact d'un corps enflammé.

Pour constater cette propriété essentielle, l'on verse du pétrole dans une soucoupe, et l'on touche la surface du liquide avec la flamme d'une allumette: si le pétrole a été dépourvu des huiles légères très-combustibles, non-seulement il ne s'allume pas, mais si l'on y jette l'allumette enflammée, elle s'éteint après avoir continué à brûler pendant quelques instants.

Toute huile minérale destinée à l'éclairage qui ne soutient pas pas cette épreuve doit être rejetée comme pouvant donner lieu, par son usage, à des dangers sérieux.

L'huile de pétrole, alors qu'elle ne renferme plus les essences légères dites *naphles*, qui lui communiquent la faculté de s'allumer au contact d'une flamme, n'en est pas moins une des matières les plus combustibles que l'on connaisse. Si elle imbibé des tissus de lin, de coton ou de laine, son inflammabilité est singulièrement exaltée; aussi son emmagasinement, son débit, exigent-ils une grande circonspection.

L'huile de pétrole doit être conservée ou transportée dans des réservoirs ou dans des vases en métal. Les dépôts doivent être éclairés par des lampes de sûreté.

*Lampes.*—Une lampe destinée à brûler du pétrole ou toute autre huile minérale ne doit avoir aucune gerçure, aucune fêlure établissant une communication directe avec l'enceinte où la mèche fonctionne. Le réservoir doit contenir plus d'huile que l'on n'en peut brûler en une seule fois, afin que la lampe ne puisse pas être vide pendant qu'elle brûle.

Les réservoirs en matières transparentes comme le verre, la porcelaine, sont préférables parce qu'ils permettent d'apprécier le volume de l'huile qui y est contenue.

Les parois des réservoirs doivent être épaisses; les ajustages qui les surmontent doivent être fixés, non pas à simple frottement, mais par un mastic inattaquable par les huiles minérales.

Le pied des lampes doit être lourd et présenter assez de base pour donner plus de stabilité et diminuer les chances de versement.

*Emploi de l'huile dans les lampes.*—Avant d'allumer une lampe, on doit la remplir complètement et ensuite la fermer avec soin.

Lorsque l'huile est sur le point d'être épuisée, il faut éteindre et laisser refroidir la lampe avant de l'ouvrir pour la remplir. Dans le cas où l'on voudrait introduire l'huile dans la lampe éteinte avant son complet refroidissement, il est indispensable de tenir éloignée la lumière avec laquelle on éclaire pour procéder à cette opération.

Si le verre d'une lampe vient à casser, il faut éteindre immédiatement, afin de prévenir l'échauffement des garnitures métalliques. Cet échauffement, quand il atteint une certaine intensité, vaporise l'huile contenue dans le réservoir; la vapeur peut prendre feu, déterminer une explosion entraînant la destruction de la lampe, et, par suite, l'écoulement d'un liquide toujours très-inflammable et souvent même déjà enflammé.

Le sable, la terre, les cendres, le grès, sont préférables à l'eau pour éteindre les huiles minérales en combustion.

*Brûlures.*—En cas de brûlures, et avant l'arrivée du médecin, il sera très utile de couvrir les parties blessées avec des compresses imbibées d'eau fraîche, souvent renouvelées.

### Petite Chronique

*Avis aux mères.*—Le 3 février courant, une enquête a été tenue par M. le coroner Blanchard à St. Théodore d'Acton sur le corps de Stanislas Omer Landreville, âgé de deux mois et demi, enfant de M. Stanislas Eusèbe Gauthier, trouvé mort dans son berceau.

Il a été constaté à l'enquête que Madame Gauthier avait fait prendre à l'enfant une cuillerée et demi de thé des gouttes de sirop de Madame "Winslow" étant une dose au delà du double

de ce qu'on donne aux enfants de cet âge d'après la prescription, ce qui aurait amené la paralysie du cœur. Le verdict a été rendu en conséquence. La mère de l'enfant a été exonérée de blâme, vu qu'il n'y ait pas malice de sa part. Les parents devraient prendre garde en administrant ces gouttes.—(Courrier de St. Hyacinthe).—De semblables accidents peuvent également arriver dans les familles où on a la malheureuse habitude de faire prendre aux enfants ce qu'on appelle **TRÉSOR des nourrices**.

Sur l'hiver de 1874.—On écrit du Lac Supérieur, à la date du 7 Janvier :

« Nous voici arrivés au 7 janvier et la surface de notre lac est comme en été. On n'y aperçoit pas un seul vestige de glace. Il en est de même de la Baie du Tonnerre et de Black Bay. »

**Industrie à St. Jean d'Iberville.**—Depuis un an à peine, nous avons vu établir à Saint-Jean, à même les ressources locales une manufacture de flanelle, avec un capital de 50,000 piastres qui livre actuellement au commerce 40,000 verges d'étoffe par mois, une banque au capital de 500,000 piastres déjà en pleine opération ; une manufacture de faïence au capital de 50,000 piastres, et une autre grande compagnie manufacturière au capital de 250,000 piastres, dont 150,000 piastres sont déjà souscrites.

L'élan donné par ce grand mouvement industriel a produit pour notre ville et les environs les résultats les plus encourageants.

Des travailleurs nombreux sont revenus des Etats-Unis et trouvent parmi nous une rémunération plus avantageuse que celle qui les retenait au-delà de la frontière ; la propriété foncière dans les limites de la ville a doublé et même sur certains points, triplé et quadruplé de valeur et partout l'on ne voit que construction nouvelle.—*Franco-Canadien*.

**Manufacture du sucre de betterave.**—Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis* :

M. Emile Bonnemant fait les efforts les plus louables, et non sans succès, pour établir sur une grande échelle la fabrication du sucre de betteraves au Canada, où il réside depuis deux ans. L'intérêt qui s'attache à cette entreprise est démontré par le fait que M. Bonnemant a obtenu du Parlement fédéral une exemption de tous droits pendant dix ans. Le débouché est immense. Quant à la matière première, il n'est pas besoin d'aucun effort extraordinaire pour la produire. La betterave produit à souhait dans le Bas-Canada. Des analyses faites par le docteur Groismann, d'Amber (Massachusetts) sur les produits du pays, ont donné un rendement de 11½ p. c.

Mais la production du sucre n'est pas le seul avantage que cette production promet en Canada. Il est notoire que les terres du Bas-Canada sont généralement dans un fâcheux état de dépeuplement. Les habitants, en apprenant les procédés de culture et d'exploitation de la betterave, apprendront en même temps les améliorations générales d'aménagement et d'amendement du sol adoptés dans les pays sucriers, et ils y trouveront des ressources nouvelles. De plus un plus grand nombre de bras trouvant une occupation rémunérative, le mouvement actuel d'émigration, qui enlève les meilleurs sujets au sol, sera ralenti, sinon arrêté. Enfin la fabrication du sucre fournira aux ouvriers du travail, et aux bestiaux de la nourriture pendant l'hiver, ce qui ne manquera pas de frapper tous les Canadiens intelligents.

**M. Victor Hudon et l'émigration.**— A l'inauguration d'une manufacture de coton établie à Hochelaga par M. V. Hudon, de Montréal, cet entreprenant Monsieur fit le discours suivant : « Messieurs, je n'ai pas le don de la parole, mais je possède celui du travail et de l'industrie. (Cris de bravo ! bravo !)

« On a souvent parlé de l'émigration des Canadiens aux Etats-Unis, et, vous le savez, l'on n'a pu jusqu'ici l'empêcher. Mais je crois qu'une seule chose peut mettre fin à ce fléau. Et cette chose, messieurs, c'est l'industrie. C'est par l'industrie, c'est en établissant des manufactures dans notre pays que l'on parviendra à retenir nos compatriotes.

« Et nous croyons, mes associés et moi, avoir fait quelque chose pour notre pays en implantant à Hochelaga une nouvelle industrie. C'est pour cela que nous ne craignons point la compétition. Loin de là, nous voudrions que l'on établisse une dizaine d'autres manufactures. »

RECETTES

Moyen pour extraire les balles d'avoine des yeux d'un bœuf

Pilez un petit morceau de sucre candi, réduisez-le en grains semblables à de la poudre à tirer très-fine, faites entrer cette poudre à sucre dans un tuyau de plume ou dans un fêtu de paille libre par les deux extrémités, et introduisez-la par insufflation dans l'œil malade, dont un aide écarte légèrement les paupières. Une seule opération amène toujours l'élimination de la balle ou de tout autre corps étranger analogue. Il n'y a d'ailleurs nul accident à redouter par le contact du sucre avec le globe oculaire.

Colle fort utile

On a souvent besoin de coller des objets en bois avec d'autres en métal, en verre, en pierre, etc. Le mastic suivant, que l'on doit au docteur Ellanød, satisfait parfaitement aux conditions exigées par cette opération.

On fait bouillir de la colle-forte avec de l'eau jusqu'à ce qu'elle ait atteint la consistance convenable pour l'assemblage des objets en bois. On y ajoute autant de cendre de bois tamisée qu'il en faut pour l'épaissir au même point qu'un vernis. On enduit alors de cette masse encore chaude les surfaces que l'on veut réunir et on les presse l'une contre l'autre. Après le refroidissement et la dessiccation, ces surfaces se trouvent si fortement unies, que, pour les séparer, il faut un grand effort. C'est ainsi que des pierres à aiguiser, montées sur du bois, et des poignées en bois pour des molettes à broyer les couleurs, assemblées avec ce mastic, ont déjà résisté pendant une année à tous les efforts qui pouvaient les désunir.

Chemin de Fer du Grand Tronc

STATIONS	Tr. de Passagers		Train de Fret	
	Aller	Retour	Aller	Retour
Pointe-Lévi	9-00	6-00	9-15	3-30
Hudson	9-35	4-35	9-50	3-55
Charade	9-35	4-35	10-05	4-10
St. Jean	9-35	4-35	10-20	4-25
St. Denis	9-35	4-35	10-35	4-40
St. Charles	9-35	4-35	11-00	4-45
St. Michel	9-35	4-35	11-15	4-50
St. Pierre	9-35	4-35	11-30	5-05
St. François	9-35	4-35	11-45	5-20
St. Thomas	9-35	4-35	12-00	5-35
St. Pierre	9-35	4-35	12-15	5-50
St. Charles	9-35	4-35	12-30	6-05
St. Michel	9-35	4-35	12-45	6-20
St. Pierre	9-35	4-35	1-00	6-35
St. François	9-35	4-35	1-15	6-50
St. Thomas	9-35	4-35	1-30	7-05
St. Pierre	9-35	4-35	1-45	7-20
St. Charles	9-35	4-35	2-00	7-35
St. Michel	9-35	4-35	2-15	7-50
St. Pierre	9-35	4-35	2-30	8-05
St. François	9-35	4-35	2-45	8-20
St. Thomas	9-35	4-35	3-00	8-35
St. Pierre	9-35	4-35	3-15	8-50
St. Charles	9-35	4-35	3-30	9-05
St. Michel	9-35	4-35	3-45	9-20
St. Pierre	9-35	4-35	4-00	9-35
St. François	9-35	4-35	4-15	9-50
St. Thomas	9-35	4-35	4-30	10-05
St. Pierre	9-35	4-35	4-45	10-20
St. Charles	9-35	4-35	5-00	10-35
St. Michel	9-35	4-35	5-15	10-50
St. Pierre	9-35	4-35	5-30	11-05
St. François	9-35	4-35	5-45	11-20
St. Thomas	9-35	4-35	6-00	11-35
St. Pierre	9-35	4-35	6-15	11-50
St. Charles	9-35	4-35	6-30	12-05
St. Michel	9-35	4-35	6-45	12-20
St. Pierre	9-35	4-35	7-00	12-35
St. François	9-35	4-35	7-15	12-50
St. Thomas	9-35	4-35	7-30	1-05
St. Pierre	9-35	4-35	7-45	1-20
St. Charles	9-35	4-35	8-00	1-35
St. Michel	9-35	4-35	8-15	1-50
St. Pierre	9-35	4-35	8-30	2-05
St. François	9-35	4-35	8-45	2-20
St. Thomas	9-35	4-35	9-00	2-35
St. Pierre	9-35	4-35	9-15	2-50
St. Charles	9-35	4-35	9-30	3-05
St. Michel	9-35	4-35	9-45	3-20
St. Pierre	9-35	4-35	10-00	3-35
St. François	9-35	4-35	10-15	3-50
St. Thomas	9-35	4-35	10-30	4-05
St. Pierre	9-35	4-35	10-45	4-20
St. Charles	9-35	4-35	11-00	4-35
St. Michel	9-35	4-35	11-15	4-50
St. Pierre	9-35	4-35	11-30	5-05
St. François	9-35	4-35	11-45	5-20
St. Thomas	9-35	4-35	12-00	5-35
St. Pierre	9-35	4-35	12-15	5-50
St. Charles	9-35	4-35	12-30	6-05
St. Michel	9-35	4-35	12-45	6-20
St. Pierre	9-35	4-35	1-00	6-35
St. François	9-35	4-35	1-15	6-50
St. Thomas	9-35	4-35	1-30	7-05
St. Pierre	9-35	4-35	1-45	7-20
St. Charles	9-35	4-35	2-00	7-35
St. Michel	9-35	4-35	2-15	7-50
St. Pierre	9-35	4-35	2-30	8-05
St. François	9-35	4-35	2-45	8-20
St. Thomas	9-35	4-35	2-60	8-35
St. Pierre	9-35	4-35	2-75	8-50
St. Charles	9-35	4-35	2-90	9-05
St. Michel	9-35	4-35	3-05	9-20
St. Pierre	9-35	4-35	3-20	9-35
St. François	9-35	4-35	3-35	9-50
St. Thomas	9-35	4-35	3-50	10-05
St. Pierre	9-35	4-35	4-05	10-20
St. Charles	9-35	4-35	4-20	10-35
St. Michel	9-35	4-35	4-35	10-50
St. Pierre	9-35	4-35	4-50	11-05
St. François	9-35	4-35	5-05	11-20
St. Thomas	9-35	4-35	5-20	11-35
St. Pierre	9-35	4-35	5-35	11-50
St. Charles	9-35	4-35	5-50	12-05
St. Michel	9-35	4-35	6-05	12-20
St. Pierre	9-35	4-35	6-20	12-35
St. François	9-35	4-35	6-35	12-50
St. Thomas	9-35	4-35	6-50	1-05
St. Pierre	9-35	4-35	7-05	1-20
St. Charles	9-35	4-35	7-20	1-35
St. Michel	9-35	4-35	7-35	1-50
St. Pierre	9-35	4-35	7-50	2-05
St. François	9-35	4-35	8-05	2-20
St. Thomas	9-35	4-35	8-20	2-35
St. Pierre	9-35	4-35	8-35	2-50
St. Charles	9-35	4-35	8-50	3-05
St. Michel	9-35	4-35	9-05	3-20
St. Pierre	9-35	4-35	9-20	3-35
St. François	9-35	4-35	9-35	3-50
St. Thomas	9-35	4-35	9-50	4-05
St. Pierre	9-35	4-35	10-05	4-20
St. Charles	9-35	4-35	10-20	4-35
St. Michel	9-35	4-35	10-35	4-50
St. Pierre	9-35	4-35	10-50	5-05
St. François	9-35	4-35	11-05	5-20
St. Thomas	9-35	4-35	11-20	5-35
St. Pierre	9-35	4-35	11-35	5-50
St. Charles	9-35	4-35	11-50	6-05
St. Michel	9-35	4-35	12-05	6-20
St. Pierre	9-35	4-35	12-20	6-35
St. François	9-35	4-35	12-35	6-50
St. Thomas	9-35	4-35	12-50	7-05
St. Pierre	9-35	4-35	1-05	7-20
St. Charles	9-35	4-35	1-20	7-35
St. Michel	9-35	4-35	1-35	7-50
St. Pierre	9-35	4-35	1-50	8-05
St. François	9-35	4-35	2-05	8-20
St. Thomas	9-35	4-35	2-20	8-35
St. Pierre	9-35	4-35	2-35	8-50
St. Charles	9-35	4-35	2-50	9-05
St. Michel	9-35	4-35	3-05	9-20
St. Pierre	9-35	4-35	3-20	9-35
St. François	9-35	4-35	3-35	9-50
St. Thomas	9-35	4-35	3-50	10-05
St. Pierre	9-35	4-35	4-05	10-20
St. Charles	9-35	4-35	4-20	10-35
St. Michel	9-35	4-35	4-35	10-50
St. Pierre	9-35	4-35	4-50	11-05
St. François	9-35	4-35	5-05	11-20
St. Thomas	9-35	4-35	5-20	11-35
St. Pierre	9-35	4-35	5-35	11-50
St. Charles	9-35	4-35	5-50	12-05
St. Michel	9-35	4-35	6-05	12-20
St. Pierre	9-35	4-35	6-20	12-35
St. François	9-35	4-35	6-35	12-50
St. Thomas	9-35	4-35	6-50	1-05
St. Pierre	9-35	4-35	7-05	1-20
St. Charles	9-35	4-35	7-20	1-35
St. Michel	9-35	4-35	7-35	1-50
St. Pierre	9-35	4-35	7-50	2-05
St. François	9-35	4-35	8-05	2-20
St. Thomas	9-35	4-35	8-20	2-35
St. Pierre	9-35	4-35	8-35	2-50
St. Charles	9-35	4-35	8-50	3-05
St. Michel	9-35	4-35	9-05	3-20
St. Pierre	9-35	4-35	9-20	3-35
St. François	9-35	4-35	9-35	3-50
St. Thomas	9-35	4-35	9-50	4-05
St. Pierre	9-35	4-35	10-05	4-20
St. Charles	9-35	4-35	10-20	4-35
St. Michel	9-35	4-35	10-35	4-50
St. Pierre	9-35	4-35	10-50	5-05
St. François	9-35	4-35	11-05	5-20
St. Thomas	9-35	4-35	11-20	5-35
St. Pierre	9-35	4-35	11-35	5-50
St. Charles	9-35	4-35	11-50	6-05
St. Michel	9-35	4-35	12-05	6-20
St. Pierre	9-35	4-35	12-20	6-35
St. François	9-35	4-35	12-35	6-50
St. Thomas	9-35	4-35	12-50	7-05
St. Pierre	9-35	4-35	1-05	7-20
St. Charles	9-35	4-35	1-20	7-35
St. Michel	9-35	4-35	1-35	7-50
St. Pierre	9-35	4-35	1-50	8-05
St. François	9-35	4-35	2-05	8-20
St. Thomas	9-35	4-35	2-20	8-35
St. Pierre	9-35	4-35	2-35	8-50
St. Charles	9-35	4-35	2-50	9-05
St. Michel	9-35	4-35	3-05	9-20
St. Pierre	9-35	4-35	3-20	9-35
St. François	9-35	4-35	3-35	9-50
St. Thomas	9-35	4-35	3-50	10-05
St. Pierre	9-35	4-35	4-05	10-20
St. Charles	9-35	4-35	4-20	10-35
St. Michel	9-35	4-35	4-35	10-50
St. Pierre	9-35	4-35	4-50	11-05
St. François	9-35	4-35	5-05	11-

**GRAINES**  
DE  
**FLEURS ET DE JARDINS**  
EXPÉDIÉES PAR LA POSTE

*Dans toute la Puissance du Canada.*

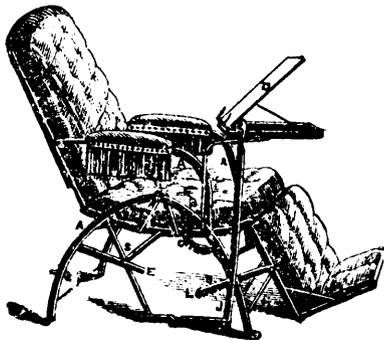
Notre Chromo "Le Petit Fleuriste," très-belle image pour Salon, de 17 pouces sur 22, est envoyé gratuitement à tous ceux qui nous feront une commande de graines pour au-delà de cinq piastres.

Nous expédions notre Catalogue gratuitement, à tous ceux qui nous en feront la demande.

**CHASE BROTHERS ET BOWMAN,**  
*Grain-tiers à OSHAWA, Ontario.*

**LA CHAISE AJUSTABLE**  
**DE WILSON.**

**FIRMIN H. PROULX,**  
Agent.



EN VENTE A  
Ste. Anne de la Posaillère.

La nouveauté du siècle, patentée 1871.

La charpente de cette Chaise est en fer verni et bronzé, léger, fort et durable. Elle ne se dérange pas facilement, et elle est si facile à manœuvrer qu'un enfant peut l'ajuster.

Le bourrage est fait selon l'art et rend la Chaise un beau meuble pour le Salon, la Bibliothèque ou la Chambre, ainsi qu'un siège commode et luxueux.

Les Invalides trouvent cette Chaise la meilleure qu'on ait inventée pour leur usage. On la change facilement de la position perpendiculaire à une position inclinée, et en lit avec matelas complet.

Dans les maladies, où le patient ne peut rester couché, elle offre un changement de position agréable.

Comme Chaise de lecture, elle est parfaite, pour fumer, sans égale, et pour écrire on peut lui fixer un pupitre portatif.

Circulaires avec dessins explicatifs envoyées sur demande. Tout ordre par la poste ou autre sera exécuté avec promptitude; les Chaises seront empaquetées avec soin, et expédiées sur paiement à l'acheteur.

**PRIX DES CHAISES :**

Le prix dépend de la qualité. Bonne qualité en Reppuni avec orn frisé \$30. Meilleure qualité en Terrys de fantaisie, Repps et Damas, fini extra \$35. Pupitre de Lecture et Ecriture avec garnitures, complet \$6.

**DR. N. A. SMITH & CIE.,**

Seuls Fabricants, et Agents pour la Puissance du Canada.

245, Rue St. Jacques, Montréal.

**MUSIQUE NOUVELLE !!**

**REÇUE DE PARIS**  
PAR LE STEAMER *POLYNESIAN.*

**MUSIQUE INSTRUMENTALE :**

Bucéphale, galop brillant.....	<i>Dessaux</i>	60 centins
Junon, valse .....	<i>Graziani</i>	60 "
Polka des moineaux. ....	<i>Jeanrot</i>	40 "
Espièglerie .....	<i>Bachmann</i>	60 "
Echo de la terrasse, polka.....	<i>Kowalski</i>	65 "
Sur l'Adriatique.....	"	60 "
La jolie hongroise, valse.....	<i>Fischer</i>	60 "
Prascovia, mazurka .....	<i>Kowalski</i>	70 "
Le roulis, caprice maritime.....	"	50 "
Solitude, nocturne.....	"	60 "
Le petit diable, polka mignonne.....	<i>Leduc</i>	50 "
L'aveu, valse brillante.....	<i>Kowalski</i>	75 "
Olga, mazurka.....	<i>Graziani</i>	40 "
La petite coquette, valse mignonne.....	<i>Delaseurie</i>	50 "
Le chant du lazzarone.....	<i>Kowalski</i>	60 "
Marche turque.....	"	60 "

etc., etc., etc.

**MUSIQUE POUR ORGUE**

LE SERVICE DE L'EGLISE:—100 morceaux brillants et facile pour Orgue par *Valenti*—\$2.50

TRESOR DES ORGANISTES:—Recueil en deux volumes de musique d'orgue facile et brillante, chaque Vol. \$3.00

MORCEAUX D'ORGUE des auteurs célèbres:—A. Miné,—Lo renzo,—Marius-Gueit,—Lefebure-Wely,—De Calonne, etc.

**METHODES ELEMENTAIRES**  
(*En français.*)

Méthode de violon.....	75 centins
" de flûte .....	75 "
" d'accordéon .....	75 "
" de hautbois .....	75 "
" de Cornet à pistons.....	75 "
" de Saxhorn .....	75 "
" de Clarinette .....	80 "
" d'harmonium.....	80 "

etc., etc., etc.

En vente chez

**A. LAVIGNE,**

Marchand de pianos et harmoniums, Editeur de musique,  
11½ rue St. Jean, QUÉBEC.

N.B. - Les personnes éloignées de la ville qui désireraient se procurer quelques uns des articles ci-dessus, ou autre morceau quelconque, n'ont qu'à envoyer le prix et le nom du morceau sous enveloppe à A. LAVIGNE; elles recevront le morceau demandé par le retour de la maille.

Octobre, 1873.

**DEPARTEMENT DES DOUANES**

Ottawa, janvier, 1874.

L'ESCOMTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 10 par cent.

**R. S. M. BOUCHETTE,**

Commissaire des Douanes.

↳ L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.